

MALATAVIE

UNITÉ DE CRISE

Soins hospitaliers :
guide d'accueil pour les
adolescents de 14 à 18 ans



Hôpitaux
Universitaires
Genève



Qui sommes-nous ?

Malatavie Soins hospitaliers est destiné aux adolescents de 14 à 18 ans en détresse, angoissés, déprimés ou qui ont des idées suicidaires. Situé dans un appartement locatif comprenant six chambres individuelles, ce service offre un espace privé protégé quand le risque de suicide est important ou en cas de conflit majeur avec votre entourage. Il combine vie en commun et présence soignante 24h/24.

Pendant votre séjour, vous bénéficiez d'une prise en charge médico-infirmière et d'un soutien pour la reprise de vos activités extérieures. Votre entourage dispose d'un accompagnement personnalisé. Il est sollicité pour organiser la reprise scolaire ainsi que le retour à domicile.

Offre de soins

- ▶ Participation à la vie communautaire
- ▶ Entretiens psychothérapeutiques
- ▶ Thérapie en groupe
- ▶ Activités de groupe
- ▶ Accueil et rencontre des familles
- ▶ Lien avec le réseau de soins et social
- ▶ Soutien social pour la reprise scolaire

Comment être hospitalisé ?

L'admission aux soins hospitaliers de Malatavie Unité de crise s'effectue suite à une évaluation qui détermine si elle est nécessaire pour votre bien. La demande de cette évaluation peut être faite par de multiples canaux, soit par :

- ▶ vous-même
- ▶ l'école : médecin, psychologue ou infirmière scolaire, enseignant ou conseillère scolaire
- ▶ votre famille ou votre entourage
- ▶ votre foyer
- ▶ votre assistante sociale
- ▶ un autre service des HUG : urgences pédiatriques ou urgences psychiatriques adultes si vous avez 16 ans révolus ou une autre unité d'hospitalisation où vous êtes déjà pris en charge
- ▶ un appel à la Ligne Ados de Malatavie Unité de crise

Les professionnels de santé installés en privé ou en institution publique peuvent également faire appel à cette structure pour un soutien infirmier ou des nuits hospitalières si vous êtes en situation critique.

L'équipe

L'équipe de Malatavie Soins hospitaliers se compose de médecins, d'infirmiers, d'une aide-soignante, de psychologues, d'une assistante sociale et d'une psychomotricienne.

Chaque membre de l'équipe est tenu au respect du secret professionnel.

La prise en charge

Le projet de soins

Les hospitalisations se font exclusivement sur une base volontaire. Leur durée maximale est d'un mois.

Votre vie dans l'unité est organisée autour du projet de soins défini lors de votre entrée. En fonction de votre évolution, celui-ci est susceptible d'être modifié en cours de séjour.

Le projet de soin est fondé sur une confiance réciproque et le respect mutuel d'un certain nombre de limites. Il nécessite votre engagement et se déroule le plus possible en collaboration avec votre entourage proche.

Votre scolarité ou votre activité professionnelle peut être suspendue en début d'hospitalisation. Elle pourra être reprise par la suite en fonction de votre état.

Si vous n'avez pas de psychiatre ou de psychologue extérieur à l'unité, les modalités du suivi thérapeutique sont discutées pendant votre séjour. Une poursuite de soins au sein de Malatavie Soins ambulatoires peut vous être proposée.

Le parcours de soins

Votre admission

Votre admission a lieu après un entretien d'évaluation effectué par un médecin et un infirmier de l'unité de crise.

Si vous êtes déjà hospitalisé aux HUG, vous pouvez être admis directement après accord médical.

Vous êtes accueilli par un infirmier. Par la suite, un référent vous accompagne tout au long de votre hospitalisation.

Vous pouvez être admis même si vous n'habitez pas dans le canton de Genève, sous réserve de l'accord préalable écrit du médecin cantonal de votre lieu de domicile.

La fin de l'hospitalisation

La décision de la fin de l'hospitalisation est prise lors d'un entretien avec le psychiatre et l'infirmier.

Cet entretien peut éventuellement faire suite à votre demande de quitter l'unité.

La décision de sortie et ses modalités sont discutées avec vos parents ou votre représentant légal. La mise en place de votre suivi à l'extérieur de l'unité est un élément d'appréciation essentiel de l'application de cette décision.

L'offre de soins

Entretiens individuels

Des entretiens individuels avec votre psychiatre ou psychologue et un infirmier ont lieu du lundi au vendredi (sauf les jours fériés).

A votre demande ou à celle d'un soignant, d'autres entretiens individuels peuvent avoir lieu.

La durée des entretiens est adaptée à chaque situation.

Visite médicale

La visite médicale a lieu toutes les semaines avec la cheffe de clinique, en présence de vos référents.

Entretien de famille

En fonction de votre projet thérapeutique, l'unité peut proposer des entretiens de familles à votre entourage.

Consultation de médecine générale

L'unité vous propose un bilan de santé global réalisé par un médecin généraliste.

Séances individuelles de psychomotricité

Elles sont proposées en fonction du projet de soins.

Médicaments

Des médicaments peuvent vous être prescrits par les médecins après une information détaillée sur leurs effets.

La poursuite des traitements prescrits avant l'hospitalisation fait toujours l'objet d'une discussion préalable.

Les activités de groupe

Les activités groupales sont essentielles au bon déroulement de vos soins.

Au quotidien

Jusqu'à 8h45: petit-déjeuner

9h: le groupe Info vous permet d'organiser la journée.

12h-13h: le repas fait partie intégrante des soins et favorise un moment de convivialité.

19h: lors du Groupe du soir, vous partagez les événements significatifs de la journée et préparez la soirée.

19h30: repas du soir

22h: retour en chambre (21h30 pour les moins de 15 ans)

22h30: extinction des feux

Une à plusieurs fois par semaine

- ▶ Le lundi, de 10h30 à 11h, et le vendredi, de 15h30 à 16h, le groupe Parole favorise l'échange et l'expression verbale spontanée.
- ▶ Le lundi, de 18h à 19h, le groupe Fiction offre un moment de partage à partir de la lecture d'un conte.
- ▶ Le mercredi, de 12h30 à 13h30, l'atelier Ecriture vous incite à poser vos pensées sur le papier.
- ▶ Le mercredi, de 14h15 à 15h30, le groupe Parole au corps permet l'expression du ressenti à travers des mouvements.
- ▶ Le mercredi, de 17h à 18h, un groupe Santé stimule les échanges à partir de thèmes concernant la santé.

Tous les dimanches

La mesure de vos constantes corporelles (pouls, tension artérielle, température, poids) est effectuée tous les dimanches.

D'autres groupes existent au sein de l'unité et vous sont proposés par l'équipe soignante en fonction de votre situation personnelle.

L'unité est ouverte tous les jours de l'année, 24h/24. La porte d'entrée est fermée dès 19h et celle de la buanderie dès 21h.

L'organisation

Pour harmoniser la vie dans l'unité et préserver le cadre de soins, nous vous remercions de respecter un ensemble de règles générales. Toute difficulté rencontrée dans leur application doit être discutée avec l'équipe soignante.

Si vous ne respectez pas ces règles, votre hospitalisation peut être remise en question et vous pouvez être exclu de l'unité. Le cas échéant vos parents ou votre représentant légal en sont informés.

Les dégradations matérielles font l'objet de démarches auprès de vos assurances ou de celles de vos représentants légaux.

La sécurité

- ▶ La violence contre les soignants et les patients est sanctionnée.
- ▶ Les comportements agressifs ou violents envers soi-même ne sont pas admis et nous vous demandons de faire appel à un soignant pour les prévenir.
- ▶ Tout objet considéré comme dangereux pour vous ou pour autrui vous est retiré par les soignants. L'utilisation de bougies est interdite.
- ▶ Toute introduction, circulation et consommation de toxique, d'alcool, de drogues et de médicaments (en dehors de ceux prescrits par l'équipe médicale) est proscrite.
- ▶ Au cours de l'hospitalisation, le corps doit être respecté dans son intégrité et tout acte de violence est proscrit.
- ▶ Il est interdit de fumer (cigarette classique ou électronique) dans l'unité comme dans l'ensemble des HUG.
- ▶ Les animaux ne sont pas admis.
- ▶ La conduite d'un véhicule n'est pas autorisée pendant le temps de votre hospitalisation.

- ▶ Les échanges, prêts, emprunts d'argent, d'objets personnels, de vêtements, de cartes téléphoniques ou de téléphones portables sont en principe interdits entre patients.
- ▶ Tout objet personnel est sous votre responsabilité. Il est déconseillé d'apporter d'importantes sommes d'argent et des objets précieux ou fragiles. En cas de vol, la responsabilité des HUG n'est pas engagée.
- ▶ Un inventaire de vos effets personnels est établi à l'entrée et signé à la sortie.

L'intimité et la vie en commun

Dans votre chambre

C'est un espace privé où il n'est pas permis de recevoir d'autres patients après 21h.

Vous veillez à le conserver dans un état satisfaisant d'ordre et de propreté.

Il est possible de le décorer avec des photos ou des posters sur un tableau réservé à cet effet.

Les soignants sont garants du respect de cet espace et y interviennent pour préserver votre intimité et veiller à votre sécurité ainsi qu'à vos soins.

Les relations entre patients et l'équipe soignante

Les comportements de flirt, les rapprochements physiques, les relations sexuelles ne sont pas autorisés.

Les violences physiques, le vol, le racket sont punissables aux yeux de la loi à l'intérieur de l'hôpital au même titre qu'à l'extérieur.

L'équipe soignante met à votre disposition une console de jeux et un ordinateur portable dont l'usage ne doit pas interférer avec les soins.

La télévision est à votre disposition à partir de 10h15. Les programmes ainsi que les DVD proposés par les patients doivent être approuvés par les soignants avant toute diffusion.

Tout enregistrement audio, photo, vidéo est interdit au sein de l'unité.

Le respect des règles habituelles de courtoisie, de décence et de discrétion est attendu de votre part.

Les contacts avec l'extérieur

L'usage du téléphone portable est autorisé pendant la journée sauf pendant les activités thérapeutiques, à condition qu'il n'interfère pas avec vos soins et la vie de groupe dans l'unité. A 21h30 vous devez le déposer, pour la nuit, à l'endroit prévu à cet effet.

Les demandes de sorties à l'extérieur de l'unité sont évaluées et négociées avec l'équipe soignante en fonction de votre projet de soins.

Pour les visites, consultez les horaires de visite (voir Informations pratiques).

Informations pratiques

Contacts

Malatavie Soins hospitaliers

☎ 022 372 48 60, F 022 372 48 69

Malatavie Soins ambulatoires

☎ 022 372 48 57 (secrétariat)

☎ 022 372 55 16 (infirmiers)

Malatavie Prévention et Ligne Ados

☎ 022 372 42 42

📍 www.malatavie.ch

Horaires de visite

Les visites et les appels téléphoniques sont autorisés après 48 heures d'hospitalisation, de 14h à 19h (tous les jours). Le nombre de personnes est limité à trois par visite.

Malatavie Soins hospitaliers

Bd de la Cluse 57
1205 Genève

Malatavie Prévention

Malatavie Soins ambulatoires

Av. de Beau-Séjour 20
1206 Genève



*Ce dépliant a été réalisé par le
service de psychiatrie de l'enfant et
de l'adolescent, en collaboration avec
la direction de la communication.*